

# STRATÉGIE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES DE L'OIM 2022-2026



L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

---

Publié par : Organisation internationale pour les migrations  
17, route des Morillons  
C.P. 17  
1211 Genève 19  
Suisse  
Tél. : +41 22 717 9111  
Fax : +41 22 798 6150  
Courriel : [hq@iom.int](mailto:hq@iom.int)  
Site web : [www.iom.int](http://www.iom.int)

Cette publication n'a pas été traduite par le Service de traduction de l'OIM. Elle est une traduction non officielle de l'original en anglais, *IOM Cash-based Interventions Strategy 2022–2026*.

Photo de couverture : Distribution de cartes DAB aux bénéficiaires de transferts monétaires à usages multiples en Jordanie. © OIM 2022

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2023. *Stratégie des transferts monétaires de l'OIM 2022-2026*. OIM, Genève.

---

ISBN 978-92-9268-557-7 (PDF)

© OIM 2023



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)\\*](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à [publications@iom.int](mailto:publications@iom.int).

\* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

# STRATÉGIE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES DE L'OIM 2022-2026





# AVANT-PROPOS

En tant qu'organisme des Nations Unies chargé des migrations, l'OIM, par cette Stratégie des Transfères Monétaires 2022-2026, s'appuiera sur l'utilisation des transferts monétaires (désormais désigné par l'abréviation TM) pour fournir de l'assistance aux migrants, aux personnes déplacées internes et autres populations touchées. **Les TM seront utilisés pour favoriser l'autonomie et les solutions durables dans le cadre des opérations humanitaires, de développement et de paix de l'OIM pour renforcer la protection sociale et contribuer aux Objectifs de Développement Durable et aux recommandations de l'agenda d'Action du Secrétaire Général des Déplacements Internes.** L'OIM envisage d'étendre l'utilisation des TM comme un moyen de garantir la dignité, l'autonomisation et le choix des migrants et les populations déplacées afin de renforcer la résilience, de consolider les moyens de subsistance et d'œuvrer vers des solutions durables.

L'accès global de l'OIM aux migrants, aux personnes déplacées et aux communautés touchées est unique et inégalable. L'OIM travaille directement avec les populations touchées dans de multiples contextes : dans les communautés d'origine, de transit, de destination et de retour, dans les zones rurales et urbaines, dans des contextes humanitaires et de développement, et sur toute une série de questions notamment la protection, l'intégration, la cohésion sociale et la migration sécurisée. L'OIM dispose d'une organisation bien structurée pour soutenir un tel éventail d'activités, avec 590 bureaux dans 175 pays à travers le monde. En 2021, l'OIM a fourni un soutien à 59,1 millions de déplacés à l'intérieur de leur propre pays et a assuré une réponse aux

besoins d'environ 281 millions de migrants dans le monde. Cela crée des points d'entrée uniques pour l'OIM afin d'assurer que les avantages des programmes de transfères monétaires peuvent atteindre les migrants, ne laissant personne de côté.

En élargissant l'assistance monétaire, l'OIM pourra fournir une assistance plus efficace et plus efficiente et contribuer à maintenir une approche fondée sur les droits et centrée sur la personne dans tous ses domaines d'activité. Ceci inclut la fourniture des TM de manière innovante, adaptée aux problèmes liés à la mobilité humaine et aux besoins des populations déplacées, en s'appuyant pleinement sur les technologies de pointe et sur ses partenaires sur le terrain - en premier lieu, les gouvernements nationaux et locaux ainsi que le secteur privé et les autres acteurs locaux.

Des témoignages provenant de différents contextes reflètent le rôle de TM en tant qu'investissement intelligent et catalyseur de changement transformationnel pour des millions de migrants à travers le monde afin qu'ils puissent prendre en main leur propre avenir pour une vie meilleure, qu'il s'agisse de déplacement, de trafic ou de retour et réintégration. Ce succès est impossible sans le soutien de nos donateurs. Nous devons continuer à placer la barre plus haut pour que l'OIM déploie efficacement TM dès le début des crises, dans le cadre d'une réponse, tout en renforçant simultanément les systèmes de protection sociale pour accroître la résilience des communautés, où possible.

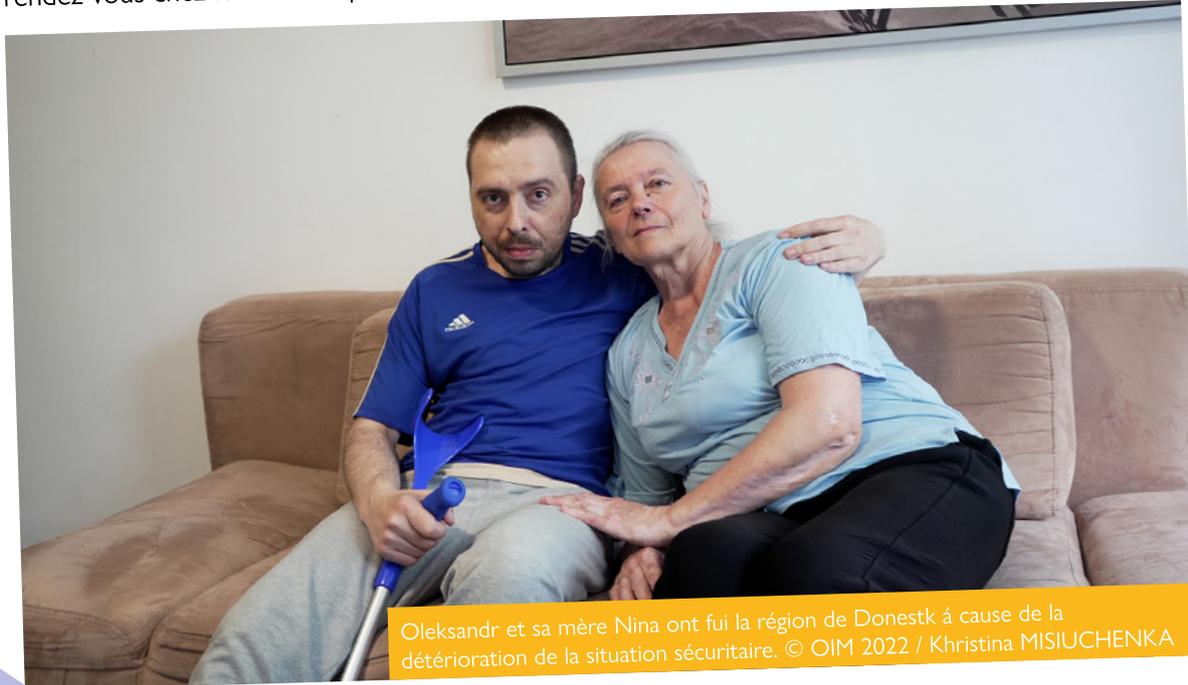


**Ugochi Daniels**

Directrice générale adjointe chargée des opérations



Depuis le début de la guerre en **Ukraine**, l'OIM a fourni une assistance indispensable aux zones touchées du pays. Oleksandr et sa mère ont dû fuir l'Ukraine quelques semaines après le début de la guerre. Grâce au programme d'assistance en TM de l'OIM pour les réfugiés Ukrainiens en Pologne, ils ont pu couvrir les coûts de leurs besoins immédiats, y compris le logement, la nourriture et les rendez-vous chez le médecin pour suivre l'état de santé d'Oleksandr.



Oleksandr et sa mère Nina ont fui la région de Donetsk à cause de la détérioration de la situation sécuritaire. © OIM 2022 / Khristina MISIUCHENKA

*Les histoires personnelles des bénéficiaires des programmes de TM de l'OIM soulignent l'importance et l'impact croissants des TM.*

En **Afghanistan**, Farzana a perdu sa maison à la suite d'une inondation dans la province de Parwan en 2020. Elle s'est rendue dans la province de Balkh et a trouvé un emploi chez *Afghan One Way Dress Making*. Cependant, l'entreprise a fait faillite en août 2021 et Farzana a perdu son emploi. Dans le cadre de l'activité de maintien d'emploi et d'espèces pour le marché (cash-for-market) de l'OIM Afghanistan, elle a pu rejoindre l'entreprise et recommencer à avoir un revenu régulier. Cela signifie qu'elle a pu apprendre de nouvelles compétences et de nourrir et loger sa famille.

Grâce au projet de l'OIM d'intervention en TM et à l'aide qu'elle a reçue après avoir perdu son emploi, Farzana (en premier plan) peut continuer à subvenir aux besoins de sa famille. © OIM 2022



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Avant-propos</b> .....	iii
<b>But et objectifs stratégiques</b> .....	vii
<b>Justification</b> .....	ix
<b>Objectif et portée</b> .....	5
<b>But</b> .....	7
<b>Objectif stratégiques</b>	
Objectif stratégique 1 .....	11
Objectif stratégique 2 .....	13
Objectif stratégique 3 .....	15
<b>Terminologie</b> .....	17



Distribution de cartes d'assistance en espèces au Chili. © OIM 2022 / Eugenia PAZ



Enregistrement et distribution de coupons à Shymkent, Kazakhstan. © OIM 2022

# BUT ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

## But

*En tant qu'organisme des Nations Unies chargé des migrations, l'OIM vise à accroître et à tirer parti de l'utilisation des transferts monétaires comme outil clé pour améliorer l'accès des migrants, des populations déplacées et d'autres communautés touchées aux besoins de base, à la protection et autres droits, ainsi que pour renforcer leur résilience dans les situations de crise, de transition, de relèvement et de développement.*

*L'OIM s'efforce également d'utiliser les transferts monétaires comme catalyseur pour apporter des solutions plus globales et durables en établissant un lien entre l'assistance humanitaire par les TM et les systèmes de protection sociale, le soutien aux moyens de subsistance et d'autres programmes de développement où possible.*

### Objectif stratégique 1

Répondre aux besoins des personnes et réduire les vulnérabilités par l'utilisation des modalités TM dans l'ensemble des programmes de l'OIM

### Objectif stratégique 2

Établir des partenariats et renforcer les systèmes pour un impact accru et des solutions plus durables

### Objectif stratégique 3

Renforcer les capacités institutionnelles afin d'accroître l'utilisation des TM au sein de l'OIM



TM à usages multiples aux migrants Afghans au Pakistan. © OIM 2022 / Zeeshan SIDDIQUI



# JUSTIFICATION

**L'ampleur de la migration et des déplacements augmente constamment et devrait continuer sur cette lancée.** En 2020, le nombre de migrants internationaux était estimé à environ 281 millions. Ce nombre est 128 millions plus qu'en 1990 et plus que trois fois le nombre estimé en 1970<sup>1</sup>. Au cours des prochaines décennies, cette tendance devrait se poursuivre en raison de l'intensification probable des facteurs de migration, notamment les pressions économiques, l'évolution des structures d'âge, la croissance démographique, l'urbanisation rapide et le changement climatique<sup>2</sup>. Les déplacements forcés atteignent aujourd'hui un niveau record, avec plus de 100 millions de personnes contraintes de fuir en raison de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits de l'homme et d'événements perturbant gravement l'ordre public<sup>3</sup>. En outre, la plupart des crises de déplacement sont de nature prolongée, la durée moyenne d'un déplacement étant estimée à 20 ans pour les réfugiés et à plus de 10 ans pour la plupart des déplacés à l'intérieur de leur propre pays<sup>4</sup>. D'où la nécessité d'utiliser des modalités d'assistance comme les TM, qui offrent fongibilité, flexibilité et facilité de distribution, particulièrement lorsqu'on utilise la technologie du transfert électronique dans de nombreux cas au-delà des frontières. Les TM offrent également un cadre propice à l'innovation pour répondre aux besoins des migrants et des personnes déplacées en mouvement.

**Les besoins humanitaires dépassent les ressources et les financements<sup>5</sup>, et il est clairement demandé aux organisations opérationnelles d'être plus efficaces et de réduire les coûts d'appui afin d'atteindre plus de personnes et ainsi maximiser l'impact des ressources disponibles.** Il a été démontré que les TM sont un moyen très efficace et efficient de fournir une assistance, notamment à grande échelle.

L'expérience avec des programmes de TM récents à grande échelle, comme celui du Emergency Social Safety Net en Turquie, a clairement démontré les gains d'efficacité obtenus par les transferts en espèces (plus de 85 : 15 dans cet exemple), et encore plus avec les systèmes nationaux<sup>6</sup>. Le manque de ressources incite certains donateurs à adopter les TM, et en particulier les TM à usages multiples, comme modalité par défaut et à introduire des normes d'efficacité<sup>7</sup>. Cependant, les TM peuvent souvent produire des résultats plus efficaces, en particulier lorsqu'ils sont complétés par d'autres modalités d'assistance fondées sur des données probantes, soutenant des réponses optimales pour atteindre les objectifs du programme en fonction des différents contextes, des préférences des individus et des questions environnementales.

**L'utilisation global des TM s'est considérablement développée parallèlement à l'évolution des mentalités et des politiques.** À l'échelle mondiale, le volume de l'assistance humanitaire en espèces a triplé, passant de 2 milliards de dollars É.-U. en 2015 à 6,3 milliards de dollars É.-U. en 2020<sup>8</sup>. Cette évolution a également été rendue possible par des événements et des accords mondiaux, tels que le Groupe de haut niveau chargé de la question des déplacements internes<sup>9</sup>, le « Grand Bargain », l'approche commune des donateurs pour la programmation humanitaire des transferts monétaires en espèces (*Joint Donor Approach for Humanitarian Cash Programming*) et la Déclaration commune des Nations Unies sur les espèces (*United Nations Common Cash Statement*). Ces initiatives ont ouvert la voie à l'harmonisation des outils et des normes entre les organisations et les gouvernements, ainsi qu'à un regain d'intérêt pour l'établissement de liens entre les TM et les systèmes de protection sociale existants. Cette évolution a également été soutenue par la décision

<sup>1</sup> OIM, *Rapport État de la migration dans le monde 2022* (Genève, 2022). Disponible à l'adresse <https://worldmigrationreport.iom.int/wmr-2022-interactive/?lang=FR>.  
<sup>2</sup> États-Unis, Office of the Director of National Intelligence, National Intelligence Council, Strategic Futures Group, *The future of migration: Structural drivers of the future – demographic trends*, Deeper Looks series (2021). Disponible à l'adresse [www.dni.gov/index.php/gt2040-home/gt2040-deeper-looks/future-of-migration](http://www.dni.gov/index.php/gt2040-home/gt2040-deeper-looks/future-of-migration).  
<sup>3</sup> HCR, UNHCR: *A record of 100 million people forcibly displaced worldwide*, ONU Info (23 mai 2022). Disponible à l'adresse <https://news.un.org/en/story/2022/05/1118772>.  
<sup>4</sup> Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (DG ECHO), *Déplacements forcés*, fiche info (2022). Disponible à l'adresse [https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/what/humanitarian-aid/forced-displacement-refugees-asylum-seekers-and-internally-displaced-persons-idps\\_fr](https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/what/humanitarian-aid/forced-displacement-refugees-asylum-seekers-and-internally-displaced-persons-idps_fr).  
<sup>5</sup> Fran Girling et Angus Urquhart, Chapter 2: Humanitarian and wider crisis financing, dans : *Global Humanitarian Assistance Report 2021* (Bristol, Development Initiatives, 2021). Disponible à l'adresse <https://devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2021/chapter-two-humanitarian-and-wider-crisis-financing/>.  
<sup>6</sup> Il s'agit du rapport coût total/transfert.  
<sup>7</sup> DG ECHO, *Cash transfers*, Thematic Policy Document No. 3 (mars 2022). Disponible à l'adresse [https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/thematic\\_policy\\_document\\_no\\_3\\_cash\\_transfers\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/thematic_policy_document_no_3_cash_transfers_en.pdf).  
<sup>8</sup> CALP Network, *La situation mondiale des transferts monétaires en 2020* (N.p., 2020). Disponible à l'adresse [www.calpnetwork.org/resources/collections/state-of-the-worlds-cash-2020/](http://www.calpnetwork.org/resources/collections/state-of-the-worlds-cash-2020/).  
<sup>9</sup> Voir Nations Unies, *Rapport du Groupe de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU chargé de la question des déplacements internes, Éclairage sur les déplacements internes : perspectives pour l'avenir*, (N.p., septembre 2021). Disponible à l'adresse <https://internaldisplacement-panel.org/wp-content/uploads/2021/09/Executive-Summary-French.pdf>.



du Comité permanent inter institutions de formaliser la coordination des interventions en espèces aux niveaux national et mondial en 2022, renforçant ainsi la coordination des programmes en espèces dans les contextes humanitaires. Les TM ont également joué un rôle croissant de catalyseur de l'innovation, en favorisant les approches fondées sur le marché, la numérisation de l'assistance humanitaire et les liens avec les systèmes de protection sociale. Les TM sont fortement associés à d'autres réformes de l'aide humanitaire, notamment l'adoption d'une approche centrée sur la personne, la responsabilité à l'égard des populations touchées et la volonté de localisation.

Bien qu'il ne soit pas exempt de difficultés, ce passage simultané aux espèces permet aux services de TM humanitaires de s'aligner sur les transferts de protection sociale, offrant ainsi la possibilité de travailler de manière transversale et d'améliorer la durabilité.

**Les TM sont un moyen efficace et efficient de fournir une assistance dans le cadre du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix (humanitarian– development–peace nexus (HDPN)), en particulier lorsqu'il s'agit de solutions durables pour les déplacés à l'intérieur de leur propre pays.** Comme le démontre le suivi des résultats des programmes des années précédentes, l'assistance en espèces peut permettre aux bénéficiaires de répondre à leurs besoins avec dignité et flexibilité. Dans la mesure du possible, les TM doivent être liés aux réseaux de sécurité sociale à chaque étape du cycle des TM afin de garantir la convergence avec les systèmes nationaux de protection sociale<sup>10</sup>, un aspect qui est désormais fortement souligné

par les principaux donateurs dans la Déclaration Conjointe des Donateurs Humanitaires sur les Transferts Monétaires<sup>11</sup>, car cela pourrait renforcer ces systèmes et conduire à des solutions plus durables. L'expérience acquise lors de la pandémie de COVID-19 a permis de mieux comprendre, mais aussi de relever les défis, quant à la manière dont les TM peuvent être utilisés efficacement de concert avec les systèmes de protection sociale<sup>12</sup>.

**Les TM ont un effet multiplicateur sur la stimulation des marchés locaux et ont un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion financière et numérique.** En fournissant une assistance en espèces d'une manière simple, sûre et flexible, et numériquement où possible, l'OIM peut combler le fossé entre les personnes sans compte bancaire et les technologies numériques qui sont de plus en plus une partie essentielle de l'assistance. Les TM numériques offrent aux organisations une opportunité importante d'améliorer la transparence et la traçabilité de l'assistance et permettent aux organisations de démontrer avec précision comment les fonds ont été dépensés, augmentant ainsi la responsabilité à l'égard des bénéficiaires de l'aide, des partenaires et des donateurs.

**Les TM ne sont pas un concept nouveau pour l'OIM, les premiers transferts en espèces ayant été accordés aux réfugiés à la fin des années 1950.** Depuis 2019, l'OIM a investi dans l'augmentation de l'utilisation des TM pour fournir une aide humanitaire au niveau institutionnel, ce qui a conduit à une augmentation des programmes de TM de l'OIM au cours des dernières années, touchant près de 1,9 million d'individus dans 119 pays en 2021.

<sup>10</sup> Gift Dafuleya, Neetu Mahil et Marius Olivier, *Social Protection: An Operational Tool for the Humanitarian, Development and Peace Nexus - Linkages between Cash-based Interventions and Social Protection in Humanitarian and Non-humanitarian Settings* (Genève, OIM, 2022). Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/social-protection-operational-tool-humanitarian-development-and-peace-nexus-linkages-between>.

<sup>11</sup> DG ECHO, Déclaration conjointe des donateurs sur les transferts humanitaires en espèces, en anglais (2019). Disponible à l'adresse [www.calpnetwork.org/publication/joint-donor-statement-on-humanitarian-cash-transfers/](http://www.calpnetwork.org/publication/joint-donor-statement-on-humanitarian-cash-transfers/).

<sup>12</sup> Voir, entre autres, Julie Lawson-McDowall, Ruth McCormack et Sophie Tholstrup, The use of cash assistance in the COVID-19 humanitarian response: accelerating trends and missed opportunities, *Disasters*, 45(S1) : S216-S239 (décembre 2021). Disponible à l'adresse <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/disa.12524>.

À ce jour, de nombre organisations, dont l'OIM, utilisent les TM principalement dans le domaine humanitaire. Une telle assistance ne peut être maintenue à moyen au long terme que si les bénéficiaires passent des TM à d'autres services ou sont inclus dans des systèmes de protection sociale. Le développement de systèmes de protection

sociale sensibles aux chocs en temps de paix peut permettre aux gouvernements d'agir rapidement pour réduire l'impact des chocs, et offre une opportunité pour les interventions humanitaires, de relèvement et de développement d'augmenter la couverture et l'efficacité des filets de sécurité.

### L'OIM et les TM en chiffres

- Fin des années 1950 : les premiers TM de l'OIM sont effectués.
- Depuis 2016 : l'OIM s'est engagée à accroître l'utilisation des TM dans l'aide humanitaire. Cela a conduit à une augmentation de 526 % du nombre de bureaux de pays de l'OIM mettant en œuvre les TM et à une augmentation de 162 % du nombre de bénéficiaires de l'aide depuis 2018, pour atteindre près de 1,9 million d'individus dans 119 pays en 2021. Quatre-vingt-huit pour cent des TM ont été sous la forme d'espèces non assorties de restrictions.
- 2019 : la stratégie d'interventions humanitaires en espèces 2019-2021 a été adoptée. Les efforts de renforcement des capacités ont touché 1 200 personnes dans 123 bureaux nationaux et régionaux au cours de la période de mise en œuvre.
- 2021 : le manuel de l'OIM sur les interventions en espèces a été élaboré.
- 2022 : la stratégie des transferts monétaires 2022-2026 de l'OIM a été élaborée et adoptée afin de fixer le cap pour la période suivante.

Les données issues des programmes de TM de l'OIM au cours des trois dernières années ont montré que l'OIM utilise de plus en plus les modalités de TM non seulement pour les activités d'intervention d'urgence, mais aussi pour soutenir des résultats qui vont au-delà des priorités humanitaires vers des objectifs de développement à plus long terme. De 2019 à 2021, l'OIM a fourni de l'assistance par les modalités d'espèces et coupons dans le cadre de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence, de la réduction des risques de catastrophe, du relèvement rapide, du développement, de la paix et de la gestion de la migration. Plus précisément, le nombre de bureaux de pays mettant en œuvre les TM pour les activités de retour et de réintégration a considérablement augmenté au cours des deux dernières années.

Les résultats du suivi post-distribution des TM par l'OIM dans l'ensemble de ses missions ont montré que, lorsqu'on leur demande directement leur avis, un grand nombre de bénéficiaires préfèrent recevoir

leur assistance en espèces, car cela les aide à couvrir leurs besoins de manière plus globale<sup>13</sup>. Lorsque l'OIM a mené des consultations avec les bénéficiaires sur leurs expériences en matière d'assistance, ils ont indiqué que l'assistance en espèces était la modalité la plus appropriée et la plus flexible.

En 2020 et 2021, l'OIM a constaté que les populations touchées tiraient de nombreux avantages des partenariats locaux et des engagements communautaires, augmentant ainsi l'impact et la durabilité des interventions de l'Organisation<sup>14, 15</sup>. Il s'agit notamment de l'inclusion financière, de la résilience individuelle et communautaire, de la cohésion sociale, de l'autonomisation et de l'appropriation locale. Les programmes de TM de l'OIM ont montré que lorsque l'assistance en espèces est combinée à des activités complémentaires, elle peut conduire à des solutions plus durables, comme l'intégration, la réintégration et l'amélioration de l'accès aux moyens de subsistance.

<sup>13</sup> OIM, *IOM Strategy for Humanitarian Cash-based Interventions: Global Report on the Achievements 2019–2021* (Genève, 2022). Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/iom-strategy-humanitarian-cash-based-interventions-global-report-achievements-2019-2021>.

<sup>14</sup> OIM, *IOM Cash-based Interventions Annual Report and Case Studies 2020* (Genève, 2021). Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/iom-cash-based-interventions-annual-report-and-case-studies-2020>.

<sup>15</sup> OIM, *IOM Cash-based Interventions Annual Report and Case Studies 2021* (Genève, 2021). Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/iom-cash-based-interventions-annual-report-and-case-studies-2021>.



Renouvellement et activation de cartes DAB pour les bénéficiaires d'assistance en Indonésie.  
© OIM 2022 / Yusfan WAHYUDI

### L'assistance en espèces combinée à des activités complémentaires conduit à des solutions plus durables

- En Côte d'Ivoire, l'OIM a fourni une assistance en espèces pour la réintégration des migrants pour qu'ils puissent lancer une entreprise. Cette assistance a été liée à des séances de conseil sur l'élaboration d'un plan d'affaires. L'assistance en espèces a permis aux bénéficiaires de se réintégrer progressivement dans la vie économique et a contribué à une réintégration plus durable.
- Au Bangladesh, l'OIM a mis en œuvre le programme « argent contre travail » principalement dans la gestion et le développement des sites, associé au renforcement des capacités et au développement des compétences. Grâce à leur participation, les réfugiés Rohingyas ont renforcé leur sentiment d'appropriation des sites du camp, diminué leur stress financier, ont réduit leur besoin de recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs et ont développé leurs compétences. L'assistance en espèces, combinée au développement des compétences, a non seulement fourni un revenu à court terme, mais a également augmenté la participation des femmes et a contribué à améliorer au long terme l'accès aux moyens de subsistance. En même temps, l'OIM a impliqué les Rohingyas et les membres de la communauté d'accueil dans la conception du programme « argent contre travail » en se basant sur leurs contributions et leurs points de vue afin de s'assurer que les besoins sont correctement identifiés et que les programmes sont conçus de manière appropriée au contexte.

### Avantages des partenariats locaux et de l'engagement communautaire pour accroître l'impact et la durabilité des interventions

- En Indonésie, l'OIM a lancé un programme pilote de distribution de TM aux réfugiés et aux demandeurs d'asile par le système bancaire, après une coordination approfondie avec les partenaires gouvernementaux nationaux, les régulateurs financiers et les institutions bancaires. Le changement de mécanisme de transfert a permis aux destinataires de se sentir plus en sécurité, et ils ont exprimé que ça leur offrait plus de liberté.
- En Iraq, l'OIM a collaboré avec les bureaux municipaux, les dirigeants communautaires et d'autres organisations humanitaires nationales et internationales au niveau communautaire lors de la conception de programmes de subsistance par des modalités de TM, ce qui signifie que les programmes de l'OIM ont répondu directement aux besoins identifiés de la communauté. Les interventions ont contribué à la relance économique à long terme, à la résilience individuelle et communautaire et à la stabilisation communautaire.
- En Afrique du Sud, l'OIM a distribué des coupons aux migrants en situation vulnérable et a renforcé la cohésion sociale entre les migrants et les communautés locales en s'associant à des organisations ayant déjà travaillé dans les communautés d'accueil et en soutenant à la fois les migrants et les communautés locales.
- Au Yémen, l'OIM a travaillé avec d'autres acteurs humanitaires pour garantir une approche harmonisée et un dialogue ouvert et constructif en tant que co-responsable du Cash Consortium. Cette approche collaborative a été appliquée à tous les programmes de l'OIM afin d'assurer une coordination efficace, de réduire les problèmes potentiels et de relever les défis et les lacunes. L'OIM Yémen a également coordonné avec les comités communautaires et les chefs de communautés le choix d'un lieu sécurisé pour la distribution et s'est assuré que les bénéficiaires pouvaient accéder en toute sécurité à l'assistance en espèces.
- En Somalie, l'OIM a fourni une assistance au logement sous forme de coupons électroniques et de subventions en espèces. Tout au long du cycle du projet, l'OIM a collaboré avec le gouvernement local et les représentants des déplacés à l'intérieur de leur propre pays afin d'obtenir leur adhésion et d'utiliser leurs réseaux d'information pour s'assurer que toutes les parties prenantes étaient informées de l'intervention.
- Au Nigéria, l'OIM a mis en œuvre le programme «argent contre travail» pour la réhabilitation des infrastructures communautaires. Le programme a été largement accepté par la communauté, car il a été facilité par un processus de planification et de mise en œuvre dirigé par la communauté. Ce processus était centré sur le soutien aux communautés et aux autorités locales pour créer des efforts de relèvement localisés. Le programme a permis aux acteurs locaux de s'approprier le programme afin de générer un impact plus durable.
- En République centrafricaine, l'OIM a mis en œuvre le programme «argent contre travail» en étroite coordination avec les autorités locales et les dirigeants communautaires. L'approche communautaire a été une bonne occasion de promouvoir l'appropriation et la durabilité du projet. Le projet a atteint ses objectifs de promotion de la cohabitation pacifique et de reconstruction des infrastructures communautaires.
- En Argentine, l'OIM a fourni une assistance en espèces et en coupons aux migrants qui n'étaient pas éligibles à l'assistance financière fournie par le gouvernement argentin pendant la pandémie de COVID-19. L'OIM a travaillé en étroite collaboration avec les organisations de la société civile et les autorités locales et nationales pour identifier les bénéficiaires de l'assistance.



Distribution d'espèces pour le soutien au loyer afin de fournir une assistance aux déplacés à l'intérieur de leur propre pays, au Burundi.  
© OIM 2021 / Lauriane WOLFE

Tous ces facteurs constituent des arguments convaincants pour que l'OIM accorde la priorité à l'intensification des TM dans tous les domaines d'activité des opérations humanitaires, de développement et de paix. En outre, l'OIM étudiera les moyens de tirer parti de l'utilisation des TM en tant que catalyseur de solutions durables tout en les complétant par d'autres modalités, le cas échéant, en coordination avec les acteurs locaux, afin de mieux servir les intérêts des migrants et des populations déplacées.

En 2022, l'OIM est bien disposée à remplir son mandat et surtout à mettre l'accent sur l'assistance aux migrants et aux personnes déplacées au moyen des TM et d'autres modalités pertinentes à court et à long terme. Ces dernières années, l'OIM s'est forgée une solide expérience dans la mise en œuvre de programmes de TM et est en mesure de déployer rapidement des interventions efficaces et efficientes - mais elle ressent le besoin de renforcer ses capacités et sa confiance afin d'accroître l'utilisation des TM dans tous les domaines de programme - ainsi que de recueillir les leçons apprises et les bonnes pratiques pour améliorer les connaissances sur la manière de fournir une meilleure assistance aux migrants et aux populations déplacées.

# OBJETIF ET PORTÉE

La Stratégie des Transfert Monétaires de l'OIM 2022-2026 s'appuie sur la précédente Stratégie des Transfert Monétaires de l'OIM 2019-2021 et sur les enseignements tirés au cours des trois années précédentes<sup>16</sup>. Elle définit l'orientation générale de l'utilisation et de l'intensification des TM en tant que modalité d'assistance prioritaire dans tous les domaines de programme de l'OIM et dans un nombre croissant de sites de l'OIM de 2022 à 2026. La stratégie d'interventions en espèces traduit l'utilisation croissante des TM<sup>17</sup> par l'OIM auprès d'un public externe et fournit un cadre dans lequel l'organisation peut intégrer les TM dans toutes les dimensions de son travail. Elle est pleinement conforme aux objectifs politiques clés inscrits dans la Vision Stratégique 2019-2023 de l'OIM, le Cadre de Gouvernance de la Migration de l'OIM et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Elle poursuit les objectifs de développement durable des Nations Unies en tant qu'objectif primordial, ainsi que les engagements du « Grand Bargain ». Elle s'aligne également sur les stratégies et outils sectoriels de l'OIM afin de garantir l'intégration des espèces dans les programmes.

**La stratégie d'interventions en espèces est transversale aux différents niveaux de l'organisation** et devrait, dans la mesure du possible, être mise en œuvre de manière holistique dans tous les domaines d'activité pertinents. Le cas échéant, les bureaux de l'OIM utiliseront l'assistance en espèces et d'autres outils de transfert de valeur pour répondre à des besoins et des objectifs multiples. Selon le contexte, les TM peuvent être applicables à toutes les catégories de personnes que l'OIM s'efforce de servir, principalement les migrants et les personnes déplacées, ainsi que les réfugiés, les migrants de retour, les personnes touchées par des catastrophes naturelles et les communautés d'accueil.

Par l'intermédiaire des programmes de TM, l'OIM cherche à jeter les bases d'initiatives plus complètes et plus durables, par exemple en s'alignant sur la protection sociale et d'autres priorités de développement, renforçant ainsi les systèmes nationaux plutôt que d'en créer en parallèle. Toutefois, cela dépasse le cadre de sa stratégie d'intervention en espèces et nécessitera l'élaboration d'une politique complémentaire axée plus largement sur le travail de l'OIM en matière de filets de sécurité sociale et de protection sociale.

**La stratégie des TM de l'OIM sera soutenue par un plan de mise en œuvre, qui permettra à l'OIM de mesurer les progrès et le niveau de réalisation des objectifs stratégiques.** Le plan de mise en œuvre est conçu pour fournir à l'OIM des activités détaillées pour mettre en œuvre efficacement la stratégie à tous les niveaux de l'organisation. Le plan de mise en œuvre suit les objectifs stratégiques et les résultats de la stratégie et comprend des activités et des indicateurs dans un cadre de résultats pour suivre et mesurer les progrès avec des cibles claires. Il est destiné à être utilisé en interne à l'OIM et à être un document évolutif pouvant être modifié au fil du temps en fonction des nouvelles priorités. Par conséquent, bien que le plan couvre la période de la stratégie d'intervention en espèces, il sera révisé et adapté au cours de la période de mise en œuvre et, à cette fin, un examen à mi-parcours de la stratégie et des objectifs et du calendrier du plan de mise en œuvre aura lieu au début de 2025.

<sup>16</sup> OIM, *Stratégie d'interventions humanitaires en espèces de l'OIM*.

<sup>17</sup> OIM, *IOM Cash-based Interventions Annual Report and Case Studies 2021 (Rapport annuel et études de cas d'interventions en espèces de l'OIM)*.



Assistance en espèces pour la préparation à l'hiver dans la province de Gaziantep en Türkiye. © OIM 2018 / Mehmet SADIKOGLU



Bénéficiaire avec des produits d'hygiène personnelle et de nettoyage achetés grâce au TM de l'OIM à Piura, au Pérou. © OIM 2022 / Maylen SILVA

# BUT

En tant qu'organisme des Nations Unies chargé des migrations, l'OIM vise à accroître et à tirer parti de l'utilisation des TM comme outil clé pour améliorer l'accès des migrants, des populations déplacées et d'autres communautés touchées aux besoins de base, à la protection et autres droits, ainsi que pour renforcer leur résilience dans les situations de crise, de transition, de relèvement et de développement.

L'OIM s'efforce également d'utiliser les TM comme catalyseur pour apporter des solutions plus globales et durables en établissant un lien entre l'assistance humanitaire en espèces et les systèmes de protection sociale, le soutien aux moyens de subsistance et d'autres programmes de développement lorsque cela est possible.

S'appuyant sur son expertise dans le domaine de la migration, l'OIM vise à devenir l'organisation de référence en matière de TM aux migrants et aux populations déplacées dans les années à venir et à fournir des connaissances et des conseils aux autres parties prenantes. Cette démarche impliquera des recherches approfondies afin d'identifier et d'explorer la meilleure façon de fournir de l'assistance aux migrants et aux populations déplacées en utilisant les modalités de TM, ainsi que la collecte des leçons apprises par l'OIM et les autres acteurs des TM.

L'OIM continuera d'utiliser les TM comme un outil efficace et efficient pour offrir des programmes de qualité dans le cadre du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix afin d'assurer une mise en œuvre cohérente du Pacte mondial pour la migration, de respecter les engagements pris dans le cadre du mandat de l'OIM et de la Charte des Nations Unies, et enfin d'atteindre les Objectifs de développement durable.

L'OIM plaidera pour l'inclusion des migrants et d'autres personnes susceptibles d'être exclues des systèmes nationaux de protection sociale et du développement des moyens de subsistance, notamment les migrants en situation irrégulière et sans papiers. Elle s'appuiera sur des actions de sensibilisation et sur l'influence diplomatique de l'OIM aux niveaux mondial, régional et national, ainsi que sur un soutien et des conseils techniques pour réaliser cela.

L'utilisation des modalités de TM dans l'ensemble des programmes de l'OIM renforcera la participation et l'inclusion, en donnant aux personnes un rôle actif dans la prise de décision sur la manière de répondre à leurs besoins et, en association avec d'autres formes de soutien, de réaliser leurs droits. Les TM agiront comme un catalyseur pour promouvoir la cohésion sociale, renforcer la résilience, autonomiser les individus et les communautés en utilisant une approche centrée sur la personne, restaurer les moyens de subsistance et revitaliser les économies, et avoir un effet durable sur les communautés assistées<sup>18</sup>. Enfin, cela renforcera la protection des migrants en situation de vulnérabilité et des personnes déplacées, tout en identifiant et en réalisant des solutions durables<sup>19</sup> pour tous les groupes concernés, lorsque cela est possible, par le biais des systèmes nationaux dans le contexte de la migration mixte.

<sup>18</sup> OIM, Comité permanent des programmes et des finances, S'attaquer aux aspects des crises relatifs à la mobilité - Cadre opérationnel de l'OIM de l'OIM en cas de crise migratoire - additif de 2021 (S/30/INF/1), Trentième session (Genève, 7 février 2022). Disponible à l'adresse <https://governingbodies.iom.int/fr/documents-dinformation>.

<sup>19</sup> Une solution durable est atteinte lorsque les personnes déplacées n'ont plus de besoins spécifiques d'assistance et de protection liés à leur déplacement et peuvent jouir de leurs droits fondamentaux sans discrimination en raison de leur déplacement. Elle peut être obtenue par une réintégration durable sur le lieu d'origine, une intégration locale durable dans les zones où les personnes déplacées se réfugient ou une intégration durable dans une autre partie du pays.



Les étapes clés à réaliser d'ici 2026 :

- Vingt pour cent de l'ensemble de l'assistance directe annuelle de l'OIM aux bénéficiaires sont fournis par des modalités de TM dans tous les domaines de programme pertinents. Grâce à une programmation de qualité des TM, au suivi et à la mise à profit des enseignements tirés, l'OIM veillera à ce que l'assistance ait un impact positif sur les personnes et les communautés bénéficiaires.
- L'OIM devient l'organisme de référence (par la recherche, la diffusion de publications et l'évaluation des programmes de TM) et est de plus en plus reconnue par les États membres comme un partenaire de choix pour la fourniture de TM de qualité aux migrants et aux populations déplacées.
- Les systèmes d'assistance sociale des gouvernements pour les populations déplacées et les migrants sont renforcés grâce au soutien et aux conseils de l'OIM qui sont catalysés par les programmes de TM dans le cadre du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix.
- Les migrants et les personnes déplacées sont inclus dans les systèmes nationaux de protection sociale dans plusieurs contextes suite au plaidoyer de l'OIM (en coordination avec d'autres organisations des Nations Unies et des parties prenantes clés), assurant ainsi un soutien à plus long terme pour donner aux personnes en situation de vulnérabilité l'opportunité de devenir autonomes et résilientes.
- Les TM sont distribués aux migrants et aux personnes déplacées en toute sécurité et de manière accessible grâce à l'adoption de technologies numériques appropriées qui protègent les identités et sont contrôlables, améliorant ainsi les programmes de TM au sein de toute l'organisation.
- Un grand nombre de partenaires locaux et de membres du personnel de l'OIM sont formés aux TM et à la protection sociale et à la manière d'établir et d'améliorer les liens entre eux.

## Soudan du Sud

Maluk Alier vit dans le village de Langbara, au Soudan du Sud, touché par une inondation en 2020. Il est âgé de 68 ans et vit dans une maison de fortune avec les cinq autres membres de sa famille. Maluk souffre d'un handicap physique. Il y a plusieurs années, à la suite d'un accident, il a perdu une de ses jambes.

*«En novembre, l'inondation a complètement endommagé mon abri. Nous avons dû nous réinstaller dans un endroit plus sécurisé. Je n'avais pas d'assistance ou de béquilles spéciales pour marcher jusqu'à un endroit sécurisé. Pour moi, l'évacuation a été un choix difficile. Nous avons entendu dire qu'il existait une organisation fournissant des béquilles aux personnes handicapées. Je devais cependant me rendre personnellement à leur bureau. Je n'avais pas d'argent pour aller en ville chercher des béquilles dans leur bureau», a-t-il déclaré.*

En décembre, l'équipe de l'OIM s'est rendue dans la région et a prévu de soutenir les ménages vulnérables dont un membre de la famille souffre d'un handicap.

*«Ils ont enregistré mon nom et nous ont consultés pour savoir si nous préférons les espèces ou l'assistance en nature. Les espèces étaient mon choix évident. J'avais besoin d'argent pour me rendre en ville et pour contribuer aux dépenses de ma famille. J'étais heureux à ce moment-là. Ma priorité était de trouver un moyen de transport pour me rendre au bureau de l'ONG et récupérer mes béquilles. Puis, avec la somme économisée, j'ai acheté de la nourriture pour ma famille. Après tant d'années, ma famille a eu la nourriture de son choix en quantité suffisante», a déclaré Maluk.*

En 2020, l'unité chargée des abris et de l'installation de l'OIM au Sud-Soudan a également testé un outil d'évaluation des besoins spécialement conçu pour évaluer les besoins des personnes vivant avec un handicap.



Maluk a reçu une assistance en espèces de l'OIM Soudan du Sud en décembre 2020. © OIM 2021 / Moses ALIER



Bureau de vérification et de distribution pour la distribution des espèces à Fangak au Soudan du Sud.  
© OIM 2022 / Dada EMMANUEL

Des bénéficiaires de l'assistance achètent des produits non alimentaires et d'autres produits sur un marché libre après avoir reçu de l'assistance en espèces à Twic au Soudan du Sud.  
© OIM 2022 / Lumaya EMMANUEL



# OBJECTIFS STRATÉGIQUES

## Objectif stratégique 1

### Répondre aux besoins des personnes et réduire les vulnérabilités par l'utilisation des modalités de TM dans l'ensemble des programmes de l'OIM

Sur la base des données issues des évaluations, l'OIM continuera d'accroître l'utilisation des TM pour permettre aux bénéficiaires de satisfaire leurs besoins et de jouir de leurs droits, en garantissant une aide appropriée dans tous les contextes. L'OIM utilisera les TM pour répondre aux besoins de base dans les contextes humanitaires, de préparation, de transition et de relèvement et pour travailler à des solutions durables à plus long terme, y compris en établissant des liens avec les systèmes de protection sociale lorsque cela est possible. Les TM seront intégrés dans tous les domaines de travail, le cas échéant, en cherchant à fournir une aide en toute sécurité, à réduire les risques et à contribuer aux résultats de protection tout en maintenant des interventions de qualité. Les espèces et les coupons compléteront d'autres modalités d'assistance, y compris les services et le soutien à la protection, le renforcement des capacités, les appuis techniques et le plaidoyer, en se basant sur des données probantes justifiant des réponses optimales pour atteindre les objectifs du programme en phase avec les différents contextes et les préférences des personnes et en tenant compte des questions environnementales.

#### Résultats :

- 1. Les migrants, les personnes déplacées et les populations touchées ont les moyens de réduire les vulnérabilités et les inégalités grâce aux modalités de TM.** Les individus, les familles et les groupes ciblés sont en mesure de répondre à leurs besoins de base dans la dignité et de réaliser leurs droits grâce à la fourniture appropriée de TM, avec des espèces sans restriction lorsque cela est possible. D'autres modalités de TM (coupons et transferts conditionnels) ainsi que l'aide en nature peuvent également être sélectionnées, sur la base des éléments fournis par les évaluations, les analyses de réponse, les objectifs du programme et les préférences des bénéficiaires, afin d'obtenir des résultats optimaux.
- 2. Les migrants, les personnes déplacées et les populations touchées reçoivent une aide flexible et adaptée à leur situation spécifique.** Les migrants et les personnes déplacées présentent souvent des vulnérabilités et des besoins spécifiques, qui nécessitent des systèmes de paiement flexibles, accessibles en toute sécurité le long des routes migratoires ou de retour et dans les situations de déplacement. Les TM offrent des possibilités de moyens efficaces, efficaces et flexibles pour soutenir les migrants en transit, les communautés d'accueil et les personnes déplacées et peuvent les aider à éviter les risques de protection liés à la traite des personnes ou à la détention, entre autres. L'OIM mènera des recherches sur la mise en place de moyens plus efficaces pour soutenir les migrants et les personnes déplacées grâce aux TM, notamment l'utilisation de technologies innovantes qui réduisent les risques de protection, en particulier pour les plus vulnérables.
- 3. Les migrants, les personnes déplacées et les populations touchées sont soutenus dans le cadre de contextes humanitaires et de développement à long terme en intégrant les TM dans tous les domaines de travail pertinents impliquant une aide directe.** De la préparation aux situations d'urgence et de l'action humanitaire aux contextes de transition et de développement à plus long terme, au retour et à la réintégration, à la stabilité, aux moyens de subsistance et à la relance économique, les TM sont intégrés aux activités de l'OIM chaque fois que cela est pertinent. L'OIM travaillera activement au sein des secteurs techniques (par exemple, les abris, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), la coordination et la gestion des camps, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance) pour s'assurer que les apports des TM favorisent les résultats sectoriels. Dans les contextes de transition et de relèvement, les TM peuvent inclure, entre autres, des transferts conditionnels pour encourager les changements de comportement, des activités conjointes pour réduire les tensions intercommunautaires, la



programmation des moyens de subsistance et les approches «cash plus» avec des activités complémentaires telles que la formation. Les TM et les activités complémentaires peuvent également inclure l'aide aux personnes pour qu'elles trouvent un emploi ou une activité indépendante afin d'augmenter leur capacité contributive aux systèmes de protection sociale, ce qui garantirait en fin de compte leur inclusion dans ces systèmes.

- 4. Assurer la centralité de la protection et s'engager à intégrer les sexes et l'inclusion dans tous les programmes et activités de TM.** Les TM sont intégrés pour soutenir la protection des populations les plus vulnérables en tenant compte des risques spécifiques et des facteurs croisés comme le sexe, l'âge, le handicap ou l'appartenance à une minorité. L'expérience opérationnelle montre que les TM - complétés par la gestion de cas et d'autres services de protection, fournis de manière durable et respectant le principe «ne pas nuire» - ont un impact positif plus élevé sur le bien-être des personnes que l'aide financière seule. Lorsqu'ils sont intégrés dans des programmes de protection, les TM peuvent contribuer à réduire les risques potentiels de discrimination, d'abus et d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, la traite des personnes, le travail forcé et la marginalisation. La promotion des TM peut également empêcher les personnes à risque

de recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs, comme la prostitution pour survivre et le mariage d'enfants, et favoriser la scolarisation des enfants.

- 5. Les populations touchées sont associées à des programmes de moyens de subsistance durables et de protection sociale.** L'OIM établira un lien entre les programmes de prévention, de réponse et de relèvement en associant les TM à la protection sociale et en travaillant dans le cadre du lien humanitaire-développement-paix (HDP). Conformément aux recommandations du CAD de l'OCDE sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix<sup>20</sup>, l'OIM utilisera les TM, dans la mesure du possible, pour relier les populations touchées aux programmes de moyens d'existence durables et aux systèmes nationaux, tels que les filets de sécurité, les services et les marchés existants, et alignera les TM sur les systèmes nationaux de protection sociale (voir également l'objectif stratégique 2). Les TM peuvent également favoriser un retour sûr et digne, une réintégration durable et aider à rétablir les moyens de subsistance et à renforcer la résilience. En outre, les TM peuvent également contribuer à réduire les tensions éventuelles entre les communautés d'accueil et les communautés déplacées, à améliorer les relations intercommunautaires et à renforcer la cohésion sociale.

<sup>20</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Recommandations du CAD de l'OCDE sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix*, Instruments juridiques de l'OCDE (OECD / LEGAL / 5019) (Paris, 2022). Disponible à l'adresse <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-5019>.

## Établir des partenariats et renforcer les systèmes pour un impact accru et des solutions plus durables

Dans la plupart des opérations, l'OIM travaille en étroite collaboration avec les acteurs locaux - gouvernements nationaux, autorités locales, prestataires du secteur privé, organisations non gouvernementales (ONG) locales et organisations communautaires (OC), y compris les organisations de personnes vivant avec un handicap et les migrants eux-mêmes - ainsi qu'avec les organisations internationales. L'OIM s'engage à assurer un haut niveau de coordination et de collaboration avec ses partenaires afin de promouvoir des solutions de collaboration en matière de TM et d'éviter les doublons. À plus long terme, et conformément aux engagements du « Grand Bargain », l'OIM travaillera avec les acteurs locaux pour contribuer au renforcement des systèmes et des capacités liés aux TM, y compris la protection sociale, afin de s'assurer que les TM sont alignés sur les systèmes de protection sociale et permettent des solutions durables parallèlement à d'autres soutiens à long terme pour un impact accru.

### Résultats :

- 1. Les TM sont alignés sur les systèmes de protection sociale dans la mesure du possible.** L'alignement des TM sur les systèmes nationaux de protection sociale peut contribuer à renforcer ces derniers sur le long terme. Des systèmes plus solides - y compris des mécanismes de réponse aux chocs - amélioreront la préparation des gouvernements à faire face aux crises futures et à s'attaquer aux facteurs de migration irrégulière, et contribueront à renforcer la résilience des systèmes de protection sociale et des communautés. Lorsqu'ils existent, les liens entre les TM et les systèmes de protection sociale permettent de mieux harmoniser l'aide sociale à court et à long terme et offrent aux personnes la possibilité de passer des TM à une protection sociale prévisible. Là où les systèmes de protection sociale n'existent pas ou sont faibles, l'OIM cherchera à travailler avec les gouvernements et d'autres organisations pour aider à construire des systèmes nationaux d'assistance sociale.
- 2. Les systèmes de coordination mondiaux et nationaux sont soutenus, ce qui conduit à une mise en œuvre plus efficace et efficiente des interventions en TM.** L'OIM s'engage à contribuer aux efforts de coordination des TM, de la protection sociale et du lien HDP afin d'assurer des articulations efficaces nécessaires à la réalisation d'améliorations mondiales, régionales et nationales dans les programmes à court et à long terme. Les contributions spécifiques comprendront : un engagement actif avec les réseaux de TM mondiaux, tels que le Réseau CaLP, dans la coordination, l'apprentissage et la gestion des connaissances, notamment en ajoutant la perspective migratoire de l'OIM et en jouant un rôle de premier plan dans les TM pour les migrants et les personnes déplacées ; la participation au Groupe consultatif mondial sur les TM, notamment en développant les meilleures pratiques et en les reproduisant dans la programmation ; un niveau accru de participation aux groupes de travail nationaux et sous-nationaux sur les TM ; un engagement avec les organes de coordination de la protection sociale et du lien HDP ; et une collaboration avec l'UNCCS, notamment sur la gestion des données et l'interopérabilité, et les systèmes communs de distribution d'espèces dans le cadre des normes établies de protection des données<sup>21</sup>.
- 3. Les migrants et les personnes déplacées sont inclus dans les systèmes de protection sociale, quel que soit leur statut.** L'OIM saisira toutes les occasions aux niveaux mondial, régional et national pour plaider en faveur de l'inclusion des migrants et d'autres personnes susceptibles d'être exclues des systèmes nationaux de protection sociale et du développement des moyens de subsistance, y compris les migrants irréguliers et sans papiers lorsque cela est possible.

<sup>21</sup> Le Comité permanent interinstitutions a adopté en mars 2022 un nouveau modèle de coordination des espèces (issu du Caucus de coordination des espèces du « Grand Bargain »), qui comprend le Groupe consultatif mondial sur les transferts monétaires.



Des hommes et des femmes participant au programme « Argent contre travail » travaillent ensemble pour renforcer un abri au Bangladesh. © OIM 2022 / Abdullah Al MASHRIF

**4. Les bénéficiaires des TM sont mieux habilités à gérer leurs biens grâce à l'inclusion financière et numérique.** Les TM favorisent l'inclusion financière et sont liés à des solutions durables. Les TM et les approches basées sur le marché favorisent l'inclusion financière et numérique, lorsque la réglementation nationale y est favorable. L'OIM encouragera l'inclusion financière et numérique en cherchant à distribuer des espèces par des comptes appartenant aux bénéficiaires, tels que des comptes bancaires ou des comptes de téléphone mobile, dans la mesure du possible. Le fait de tirer parti de la localisation ouvrira la voie à des systèmes en boucle ouverte qui s'appuient sur les marchés et les écosystèmes locaux. L'inclusion financière peut à son tour aider les populations touchées à faire la transition vers l'autonomie et l'inclusion économique.

**5. Les partenaires locaux sont soutenus et habilités à fournir des services adaptés au contexte local.** L'OIM s'engage à promouvoir et à doter les moyens de l'état (gouvernements nationaux et sous-nationaux) et non étatiques (ONG, OC, secteur privé, etc.) afin qu'ils élaborent et mettent en œuvre des programmes et stimulent les marchés qui sont bien adaptés au contexte local et répondent aux besoins de la population tout en adhérant aux normes internationales et aux bonnes pratiques. La prise en compte des points de vue locaux et le renforcement des capacités et de la confiance des partenaires locaux, y compris des organisations dirigées par des femmes et d'autres organisations mettant l'accent sur l'inclusion des femmes et le développement durable, constitueront une stratégie centrale pour les projets, du début à la fin. Dans son rôle d'organisation intergouvernementale, l'OIM utilisera ses relations avec les gouvernements nationaux pour soutenir les opportunités innovantes en matière de TM où possible.

## Renforcer les capacités institutionnelles afin de promouvoir l'utilisation des TM au sein de l'OIM

L'OIM investit dans les capacités humaines et institutionnelles, les systèmes administratifs et financiers, la gestion des connaissances et l'innovation, l'établissement de rapports et l'obligation de reddition de comptes afin de favoriser le renforcement et la fourniture de TM dans l'ensemble des programmes. Les mécanismes d'enregistrement et de distribution numériques fourniront une plate-forme pour les TM qui se conformeront aux normes minimales de données convenues avec les organisations similaires et respecteront des normes strictes de protection des données. De même, l'OIM formera son personnel à l'établissement de liens entre les TM et les systèmes de protection sociale afin d'éviter les doublons et de renforcer les systèmes nationaux. L'OIM cherchera également à s'appuyer sur les meilleures pratiques et les innovations des bureaux pays et des organisations partenaires et à les reproduire, et adoptera les technologies émergentes qui améliorent les résultats et l'efficacité des programmes. Le renforcement des capacités institutionnelles est essentiel pour permettre à l'OIM de déployer et de fournir rapidement et efficacement des programmes de qualité en matière de TM, de se faire connaître en tant qu'organisation de référence et d'attirer ainsi des fonds pour remplir son rôle d'organisme des Nations Unies chargé de la migration.

### Résultats :

1. **Les capacités des membres du personnel de l'OIM sont renforcées pour mettre en œuvre les TM de manière efficace et être en mesure de relier les interventions aux systèmes nationaux de protection sociale où possible.** Un investissement stratégique dans les capacités du personnel sera déterminant pour permettre à l'OIM de réussir le déploiement de la stratégie d'intervention en espèces. Il est attendu que cette démarche conduise à une augmentation de l'utilisation des TM dans l'ensemble de l'organisation, tout en garantissant une programmation efficace et de qualité, ainsi qu'une mise en œuvre sûre des TM. Les cadres supérieurs au niveau mondial, régional et dans les bureaux pays s'approprient davantage les TM et tireront parti de toutes les possibilités de programmation des TM. Le renforcement des capacités du personnel se concentrera sur une formation approfondie en matière de TM et de protection sociale pour le personnel opérationnel clé dans toutes les unités pertinentes de l'OIM afin de s'assurer que les connaissances sont intégrées dans la programmation opérationnelle. L'établissement d'une liste d'experts en TM pouvant être déployés à court terme contribuera à cette démarche dans différents domaines de travail et secteurs techniques. Les bureaux régionaux auront un rôle consultatif renforcé en matière de TM, notamment en ce qui concerne les points d'entrée permettant de créer un lien entre le TM et les systèmes de protection sociale dans la région. Les points focaux nationaux des TM de l'OIM seront formés pour travailler au sein de groupes de travail interorganisations sur les espèces afin d'améliorer la fourniture des TM et de contribuer à l'élaboration de la réponse nationale, et si possible faire le lien entre l'aide humanitaire en espèces et les systèmes de protection sociale. Le personnel administratif sera en mesure de faciliter la fourniture des TM grâce à l'amélioration des systèmes (plus d'informations à ce sujet dans le prochain résultat) et à une meilleure compréhension des TM dans la pratique.
2. **L'OIM dispose de systèmes, de processus et de mécanismes de distribution des TM aux populations touchées de manière opportune, cohérente et sûre.** Ces outils, systèmes et processus seront révisés pour être mieux adaptés à la mise en œuvre des TM. Cela se fera par un processus de transformation des activités et par l'adoption de la nouvelle plate-forme institutionnelle de ressources de l'OIM qui soutient les TM. La mise en œuvre sera sous-tendue par un système d'enregistrement et de gestion des données qui sera conforme aux normes minimales en matière de données, conformément à l'UNCCS, et interopérable avec les autres systèmes de données de l'OIM. Cela améliorera la vitesse à laquelle l'OIM peut déployer les TM et renforcera la cohérence de la programmation dans les pays. L'état de préparation et la rapidité d'exécution seront également soutenus par la cartographie des prestataires de services financiers et des accords précontractuels aux niveaux mondial, régional



et local, le cas échéant, afin de permettre une capacité plus réactive à distribuer les TM par des prestataires de services du secteur privé ayant fait leurs preuves.

**3. Les résultats et l'impact des TM font l'objet d'un suivi et d'une évaluation afin d'informer les programmes futurs.** Cette mesure permettra de mieux comprendre comment les TM peuvent avoir un impact sur la vie des populations et peuvent être améliorés en adaptant les programmes. Le suivi de l'impact des transferts non restrictifs et des TM à usages multiples se fera à l'aide des indicateurs de résultats recommandés par le « Grand Bargain » pour les TM à usages multiples (TMUM), tandis que les TM sectoriels utiliseront les indicateurs de résultats établis pour les cadres de suivi et d'évaluation des secteurs respectifs<sup>22</sup>. Conformément aux engagements du « Grand Bargain », les systèmes administratifs de l'OIM permettront de suivre les modalités des TM et d'en rendre compte en temps utile et au niveau de fragmentation approprié<sup>23</sup> et de soutenir les efforts de collecte de fonds. L'OIM évoluera et développera ses capacités en tirant des enseignements de l'expérience acquise

dans différents contextes et programmes, ainsi qu'en apprenant des autres. Les innovations permettant d'améliorer les performances tout au long de la chaîne de distribution des TM seront activement recherchés, étudiés et expérimentés pour en évaluer l'applicabilité avant d'être adoptées au sein de l'Organisation.

**4. Les programmes de TM sont soumis à l'obligation de responsabilité à l'égard des populations touchées.** L'OIM reste convaincue que les migrants et les personnes déplacées doivent jouer un rôle important dans les programmes TM et, conformément à cette conviction, l'OIM restera pleinement redevable à l'égard de ceux qu'elle sert, conformément aux engagements pris dans le cadre de responsabilité à l'égard des populations touchées. Tous les efforts seront déployés pour garantir des programmes de qualité, sûrs et adaptés à l'évolution des besoins des populations et des communautés touchées. L'investissement dans des systèmes responsables, y compris des procédures efficaces de règlement des doléances, et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels potentiels seront prioritaires.

<sup>22</sup> CALP Network, « Grand Bargain Cash Workstream », *Indicateurs de résultats des transferts monétaires à usages multiples et orientations* (N.p., 2022). Disponible à l'adresse [www.calpnetwork.org/fr/publication/indicateurs-de-resultats-des-transferts-despeces-a-usage-multiple-et-orientation/](http://www.calpnetwork.org/fr/publication/indicateurs-de-resultats-des-transferts-despeces-a-usage-multiple-et-orientation/).

<sup>23</sup> CALP Network et DG ECHO, *Le suivi des transferts monétaires : accords, recommandations et minimums requis du groupe de travail sur les transferts monétaires du « Grand Bargain »* (N.p., 2020). Disponible à l'adresse [www.calpnetwork.org/fr/publication/le-suivi-des-transferts-monetaires/](http://www.calpnetwork.org/fr/publication/le-suivi-des-transferts-monetaires/).

# TERMINOLOGIE

Terme	Définition du CaLP
<b>Analyse des options de réponse</b>	Lien entre l'analyse de la situation (de manière générale, l'évaluation des besoins et d'autres informations contextuelles), et la conception du programme. Elle implique la sélection des options de réponse, les modalités et les groupes cibles des programmes. Elle doit être éclairée par les aspects liés à l'adéquation et à la faisabilité, et doit en même temps répondre aux besoins en analysant et en minimisant les effets secondaires nuisibles potentiels.
<b>Assistance en espèces</b>	Distribution d'aide non restrictive sous la forme d'argent en espèces (physique ou digital) aux bénéficiaires (individus, ménages, communautés). Le terme « assistance en espèces » recouvre un concept plus limité qu'« assistance monétaire », qui inclut également les coupons.
<b>Assistance en nature</b>	Aide humanitaire fournie sous la forme de biens ou aliments physiques. L'aide en nature est restrictive par défaut puisque les bénéficiaires ne peuvent pas choisir ce qui leur est donné.
<b>Besoins de base</b>	Le concept de besoins de base fait référence à l'ensemble des biens, outils, services et ressources nécessaires aux ménages, sur une base régulière ou saisonnière, pour assurer leur survie de long terme et les standards minimums de vie, sans avoir recours à des stratégies d'adaptation négatives ni compromettre leur santé, dignité ou tout autre type de capital. L'aide permettant de couvrir les besoins de base peut être assurée à travers une variété de modalités, dont les espèces, coupons, nature ou services.
<b>Conditionnalité</b>	La conditionnalité se réfère aux activités ou obligations prérequis pour que les bénéficiaires ciblés par un programme puissent bénéficier de l'aide. Les conditions peuvent en théorie être utilisées pour tous types de transferts (espèces, coupons, nature, services), en fonction des objectifs et de la conception du programme. Les prérequis peuvent être imposés pour chaque tranche du transfert. La conditionnalité est différente de la restriction (qui s'applique à la façon dont l'aide reçue est utilisée) et aux critères de ciblage appliqués pour définir qui, dans un groupe, sera couvert par le programme. Le type de conditions peut inclure la scolarisation, construire un abri, participer au dépistage de la malnutrition, à une formation... Les interventions de type « travail contre actif/formation/travail » sont toutes des formes de transferts conditionnels.
<b>Intervention basée sur le marché</b>	Une intervention basée sur le marché (aussi appelée « approche basée sur les marchés ») se réfère à des projets conçus pour être mis en œuvre à travers les marchés locaux ou les soutenir. Cela recouvre tous les types d'engagement avec les marchés locaux, des actions qui apportent un appui immédiat aux bénéficiaires, aux activités qui renforcent proactivement les systèmes de marchés locaux ou les marchés.
<b>Mécanisme de distribution</b>	Moyen de distribution de transferts d'espèces ou de coupons (par exemple cartes à puce, transferts monétaires mobiles, transferts monétaires électroniques, de l'argent dans les enveloppes, etc.).

Terme	Définition du CaLP
<b>Modalité</b>	Se réfère à la forme d'assistance (espèces, coupons, nature, provision de services, combinaison de plusieurs). Cela peut inclure à la fois une aide directe au niveau des ménages et une assistance fournie au niveau plus large de la communauté (services de santé, infrastructure d'assainissement, etc.).
<b>Prestataire de services financiers (PSF)</b>	Entité de prestation de services financiers, éventuellement de services de transferts électroniques. Selon le contexte, les prestataires de services financiers peuvent être des entreprises émettrices de coupons électroniques, des établissements financiers (des banques et des institutions de microfinance, par exemple) ou des opérateurs de réseau mobile. Les prestataires de services financiers incluent de nombreuses entités (telles que les fonds d'investissement, les compagnies d'assurance, les cabinets comptables) outre celles qui offrent des transferts monétaires ou coupons humanitaires. C'est pourquoi, dans le cadre de transferts monétaires, on considère que les prestataires de services financiers sont ceux qui fournissent les services de transferts.
<b>Protection sociale</b>	Actions menées par l'État ou à titre privé afin de répondre aux risques, à la vulnérabilité ou à la pauvreté chronique. La protection sociale se réfère aux systèmes complets qui comprennent les filets de sécurité, l'assistance sociale, les politiques des systèmes de marché, les options de couverture sociale (par exemple, les pensions contributives, les assurances santé) et les services sociaux de base (par exemple, dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la nutrition).
<b>Restriction</b>	Une restriction se rapporte aux limites appliquées à l'utilisation du transfert, après qu'il a été reçu par le bénéficiaire. Les restrictions peuvent aussi bien définir les biens et services auxquels le transfert donne accès, et/ou les lieux où le transfert peut être utilisé. Le degré de restriction peut varier, de l'obligation d'acheter des biens spécifiques, à dépenser le transfert pour une certaine catégorie de biens et services. Tous les coupons sont par nature restrictifs, puisqu'ils limitent ce que le bénéficiaire peut acheter et où utiliser le coupon. L'aide en nature est aussi restrictive. Les transferts d'espèces sont par nature non restrictifs quant à leur utilisation par les bénéficiaires. Les restrictions sont différentes des conditions qui sont des activités ou prérequis exigés des bénéficiaires pour qu'ils puissent recevoir l'assistance.
<b>Transfert inconditionnel</b>	Transfert fourni aux bénéficiaires sans qu'ils aient besoin de remplir des obligations prérequis pour pouvoir recevoir l'aide.
<b>Transferts monétaires (TM)</b>	Ensemble des programmes d'assistance qui prévoient la distribution directe aux bénéficiaires d'un instrument de paiement (argent en espèces ou coupons) sans remboursement. Dans le contexte humanitaire, les bénéficiaires peuvent être des particuliers, des ménages ou des communautés, et non un gouvernement ou d'autres acteurs étatiques. Cela exclut les transferts de fonds d'individu à individu et la microfinance (bien que les institutions de microfinance et de transferts de fonds puissent être utilisées pour les versements).
<b>Transfert monétaire à usages multiples</b>	Transfert monétaire, régulier ou ponctuel, qui correspond au montant d'argent dont un ménage a besoin pour subvenir en tout ou partie à un ensemble de besoins de base et/ou de rétablissement. Le terme se réfère aux transferts monétaires conçus spécifiquement pour couvrir des besoins multiples, avec une valeur de transfert définie en cohérence. Les TMUM sont généralement indexés sur l'analyse des déficits basée sur le MEB ou autre méthode de calcul des besoins de base. Tous les TMUM sont, par définition, des transferts monétaires non restrictifs puisqu'ils doivent être dépensés selon les choix des bénéficiaires.

Terme	Définition du CaLP
<b>Transfert non restrictif</b>	L'utilisation des transferts non restrictifs est laissée à la libre appréciation des bénéficiaires, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de limitations directes imposées par l'organisation de mise en œuvre sur la façon dont le transfert devrait être dépensé. Les transferts d'espèces sont par défaut non restrictifs, à moins qu'il soit demandé aux bénéficiaires de les dépenser pour des biens ou services particuliers.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

17, route des Morillons, C.P. 17, 1211 Genève 19, Suisse

Tél. : +41 22 717 9111 • Fax: +41 22 798 6150 • Courriel : [hq@iom.int](mailto:hq@iom.int) • Site web : [www.iom.int](http://www.iom.int)